



Le bÃ©guinage : un habitat propice au bien vivre longtemps.

Description

Bien que tirant ses origines du Moyen-Ãge, le concept du bÃ©guinage connaÃt un regain d'ÃntÃ©rÃt et s'Ã©duit de plus en plus de sÃ©niors soucieux de vivre de maniÃre autonome, sans souffrir d'Ãsolation.

Par StÃ©phane Lecompte

Comme souvent, c'est du Nord de l'Europe qu'a surgit l'idÃ©e du bÃ©guinage. Au 12^e siÃ©cle, dans les Flandres, aux Pays-Bas et aussi dans le Nord de la France. Le bÃ©guinage tire son origine Ã©tymologique de bÃ©guine, qui dÃ©signait une communautÃ© de femmes cÃ©libataires, souvent veuves, et pieuses, ne dÃ©pendant pas du systÃme religieux. Vivant en autogestion et dans des petites maisons individuelles regroupÃ©es pour se protÃ©ger et s'entraider, ces femmes s'installaient souvent Ã proximitÃ© d'une Ã©glise. Des hommes aussi Ã cette Ã©poque ont tentÃ© l'expÃ©rience de la vie communautaire d'inspiration monastique mais sans prononcer de vÃ©ux perpÃ©tuels. Ils Ã©taient appelÃ©s les bÃ©guards.

La volontÃ© de rester autonome le plus longtemps possible, sans Ãtre confrontÃ© Ã la solitude amÃne de nombreux seniors Ã revisiter ce concept de vie : le bÃ©guinage. Ils voient dans ce type d'habitat inclusif la possibilitÃ© de disposer d'espaces individuels et de partager des espaces communs ainsi que de l'entraide. Contrairement aux origines, la mixitÃ© y est admise.

Encore balbutiant en France, le bÃ©guinage se rÃ©pand pourtant. Il apparaÃt comme une alternative aux EHPAD. D'autant qu'il est moins coÃteux. Ce sont gÃ©nÃ©ralement des bailleurs sociaux ou les collectivitÃ©s locales qui les gÃ©rent. Un bÃ©guinage est composÃ© de maisons individuelles de plain-pied ou d'appartements autour d'une cour centrale, des espaces communs et, selon les cas, des services. Il accueille des personnes autonomes ou en perte d'autonomie limitÃ©e qui peuvent continuer Ã vivre de maniÃre indÃ©pendante, seule ou en couple. Le coÃt varie en fonction du nombre de services proposÃ©s. Le bÃ©guin doit payer un loyer ou une redevance et il contribue aux charges locatives et aux frais des services proposÃ©s. Selon la surface du logement, les prix varient entre 500 et 800 €, incluant ces 3 postes. Quand il est gÃ©rÃ© par un bailleur social, des plafonds de ressources sont fixÃ©s pour qu'un dossier soit acceptÃ©. Il faut disposer d'un revenu dans les limites des plafonds du PLS (PrÃ©t Locatif Social) et avoir suffisamment d'argent pour vivre une fois le loyer et les charges payÃ©s. Dans le privÃ©, les tarifs peuvent atteindre 1500

euros mensuel, Les petites structures, telles que *Les Maisons Partagées Âge et Vie*, sont composées de seulement huit chambres, l'idée étant d'accompagner la perte d'autonomie tout en préservant au maximum les habitudes de vie des résidents.

Bref, le bûlage propose une voie entre le domicile individuel et la maison de retraite et n'a pas fini de séduire ceux qui ont la chance de vivre longtemps.

Categorie

1. Reportages

date créée

06/05/2025